



Vendredi 24 mars 2023

Engagement national pour la délivrance des titres d'identité

Déclinaison dans le département des Bouches-du-Rhône



Depuis la fin de l'année 2021, les nouvelles demandes de passeports et de cartes nationales d'identité, ainsi que leur renouvellement, connaissent une hausse inédite et continue sous l'effet de la sortie de la pandémie. Dans le département des Bouches-du-Rhône, 368 398 demandes ont été enregistrées en 2022, soit +47 % par rapport à l'année 2021. En conséquence, les délais de prise de rendez-vous restent élevés, 82 jours en moyenne sur le département.

Face à cette situation, l'État mobilise des moyens exceptionnels. Dès 2022, un plan d'urgence a été mis en place au niveau national :

- Déploiement de 600 dispositifs de recueil supplémentaires ;
- Installation de centres temporaires d'accueil dans certaines communes (dont un à Marseille) ;
- Enveloppe exceptionnelle de 10 millions d'euros pour accompagner financièrement les communes ;
- Recrutement de renforts dans les Centres d'Expertise de Ressources Titres (CERT) en charge de l'instruction des demandes et installation d'équipements complémentaires à l'Imprimerie Nationale en charge de la fabrication des titres.

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [cliquez ici](#)



En 2023, l'État poursuit ses efforts au niveau national avec le déploiement de **500 dispositifs de recueils supplémentaires**, une dotation complémentaire de 20 millions d'euros allouée aux communes et de nouveaux renforts dans les CERT.

Dans le département des Bouches-du-Rhône, ce plan d'urgence est pleinement mobilisé :

- ✓ **170 dispositifs de recueil sont ou seront prochainement installés dans les mairies** (voir liste ci-dessous) contre 125 avant le plan d'urgence, soit une augmentation de 36 % de la capacité de recueil sur les deux dernières années.
- ✓ Grâce à la mobilisation de nombreuses communes du département, le maillage territorial est renforcé, **avec 57 mairies équipées** contre 32 avant le plan d'urgence. Ainsi, près de la moitié des communes du département seront équipées d'au moins un dispositif de recueil au terme des installations prévues ces prochaines semaines.

En complément de la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la chaîne de délivrance des titres, il apparaît nécessaire de rappeler à chacun les bons réflexes à adopter et les informations utiles :

- ✓ Le recours à la [pré-demande en ligne](#) sur le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés est vivement encouragé afin de réduire la durée des rendez-vous en mairie (divisée par deux). Dans les Bouches-du-Rhône, le taux de recours à la pré-demande n'est que de 65 % et seulement 47 % à Marseille, contre 73 % au niveau national.
- ✓ Des [conseillers numériques](#) peuvent aider les usagers dans cette démarche de pré-demande en ligne ; ils sont plus de 80 dans le département, liste consultable sur <https://www.conseiller-numerique.gouv.fr/regions/Provence-Alpes-C%3%B4te%20d'Azur/Bouches-du-Rh%C3%B4ne>
- ✓ Reporter les demandes non urgentes liées à une modification du titre d'identité et de voyage (changement d'adresse ou d'état civil) et éviter les réservations multiples pour une même demande ;
- ✓ Les demandes les plus urgentes (par exemple pour des raisons professionnelles ou pour les Français qui ne disposent d'aucune pièce d'identité, en cas de vol ou perte du titre, départ à l'étranger imprévisible pour des raisons familiales ou de santé) sont priorisées.



- ✓ L'ANTS a développé un moteur de recherche national pour faciliter la prise de rendez-vous. Il est accessible à : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

Grâce à la mise en œuvre des différents leviers collectifs et individuels, les délais de rendez-vous en mairie et le traitement des demandes pourront être accélérés.

Liste des 42 communes équipées de dispositifs de recueil au 31 mars 2023 dans les Bouches-du-Rhône

- Aix-en-Provence
- Allauch
- Arles
- Aubagne
- Auriol
- Berre-l'Étang
- Bouc-Bel-Air
- Cassis
- Châteauneuf-les-Martigues
- Châteaurenard
- Fos-sur-Mer
- Gardanne
- Gignac-la-Nerthe
- Graveson
- Istres
- La Ciotat
- La Fare-les-Oliviers
- La Penne-sur-Huveaune
- Lambesc
- Lançon de Provence
- Le Puy-Sainte-Réparate
- Les Pennes-Mirabeau
- Marignane
- Marseille
- Martigues
- Miramas
- Pélissanne
- Plan d'Orgon
- Plan-de-Cuques
- Port-Saint-Louis-du-Rhône
- Port-de-Bouc
- Rousset
- Saint-Andiol
- Saint-Martin-de-Crau
- Saint-Rémy-de-Provence
- Saintes-Maries-de-la-Mer
- Salon-de-Provence
- Tarascon
- Trets
- Velaux
- Venelles
- Vitrolles

Liste des 15 communes équipées sous quelques semaines

- Alleins
- Cabriès
- Carry-le-Rouet
- Éguilles
- Fuveau
- Grans
- La-Roque-d'Anthéron
- Le Rove
- Maussane-les-Alpilles
- Peyrolles-en-Provence
- Rognac
- Saint-Mitre-les-Remparts
- Saint-Victoret
- Sausset-les-Pins
- Septèmes-les-Vallons